



Paris, le 19 juillet 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Urgence incendies en Gironde

Deux incendies massifs frappent la Gironde depuis plus d'une semaine. 17 000 hectares ont brûlé, 36 000 personnes ont été évacuées en 7 jours, principalement des habitants.

Le Secours populaire français lance un appel à la solidarité pour venir en aide à celles et ceux qui subissent les conséquences de ces terribles incendies. Toutes les initiatives de collectes financières sont les bienvenues pour abonder le fonds d'urgence. Il permet à l'association d'intervenir en réponse à ce type de catastrophe.

Les bénévoles du Secours populaire de Gironde sont mobilisés et apportent déjà la solidarité aux enfants et aux familles victimes de cette catastrophe. Produits d'hygiène, linge, jeux et livres sont distribués.

Dans un deuxième temps, les personnes qui mettront du temps à regagner leur logement, les saisonniers, les petits producteurs de vins et les entreprises de camping seront probablement à soutenir.

Face à ces drames humains, en Gironde mais aussi partout en France et en Europe depuis le début de cet épisode de canicule, le Secours populaire témoigne de sa solidarité active et appelle aux dons financiers pour agir rapidement et efficacement. L'aide à la population s'inscrit dans la durée.

Inondations, tempêtes, fortes intempéries, grand froid, catastrophes naturelles ou industrielles, incendies, conflits... Les conséquences de ces drames sont d'autant plus délicates chez les familles en situation de pauvreté.

Dès qu'un drame humanitaire se produit, un appel aux dons est lancé et des aides d'urgence sont apportées au plus vite aux sinistrés. Les animateurs-collecteurs bénévoles du SPF apportent un soutien administratif (recours aux assurances notamment) et psychologique, acheminement des dons matériels (produits alimentaires et d'hygiène, ustensiles de nettoyage, mobilier, équipement électroménager) aux sinistrés. Ils les accompagnent dans la durée pour qu'ils reprennent leurs activités et le cours de leur vie.

Les dons financiers peuvent être envoyés
au Secours populaire français,
dans tous les départements
ou au 9/11, rue Froissart BP 3303 75 123 Paris Cedex 03
T/ 01 44 78 21 00
Fonds d'urgence : <https://don.secourspopulaire.fr/urgence/>